Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 94 (1949)

Heft: 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:
1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger:

1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50

RÉDACTION: Colonel-brigadier Roger Masson ADMINISTRATION: Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Le combat en montagne

Introduction.

Le combat en montagne ne peut être compris qu'après avoir réalisé le cadre grandiose dans lequel le soldat doit vivre et se battre et après s'être représenté les dures exigences que la montagne impose à ce combattant spécialisé. Si j'écris « spécialisé », c'est parce que quiconque ne peut prétendre vivre et se battre en montagne sans la connaître, et la connaître, c'est posséder la technique alpine d'été et d'hiver, base primordiale de cette formation à laquelle viennent s'ajouter les aptitudes physiques et morales qui doivent être de tout premier ordre.

On s'est toujours battu en montagne, même pendant cette dernière guerre, où le rôle de premier plan joué par l'aviation et les blindés ne doit pas faire oublier celui, plus modeste mais parfois capital, des *troupes alpines*.

L'éventualité d'opérations en montagne reste donc possible, à plus forte raison dans un pays tel que le nôtre. Elles impliquent, pour les unités de montagne qui en seront chargées, une formation technique de plus en plus poussée.